

15 - LE PLATEAU DE VALENSOLE



Communes concernées

Allemagne-en-Provence	Quinson
Brunet	Riez
Esparron-sur-Verdon	Roumoules
Gréoux-les-Bains	Sainte-Croix-de-Verdon
Montagnac-Montpezat	Saint-Laurent-du-Verdon
Moustiers-Sainte-Marie	Saint-Jurs
Puimoisson	Saint-Martin-de-Brômes
	Valensole

Données générales

Superficie : environ 35 208 hectares
Altitude maximale : 820 mètres
Altitude minimale : 360 mètres
Population : environ 5300 habitants en 1999
8161 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le Plateau de Valensole est un territoire largement ouvert. Il présente de grands horizons de cultures céréalières et de champs de lavande ponctués de quelques rares arbres isolés qui constituent l'image emblématique du plateau.

Le plateau est traversé par la vallée du Colostre dont le caractère plus boisé et plus frais apporte un sentiment plus intimiste.



LES MATIERES ET LES COULEURS

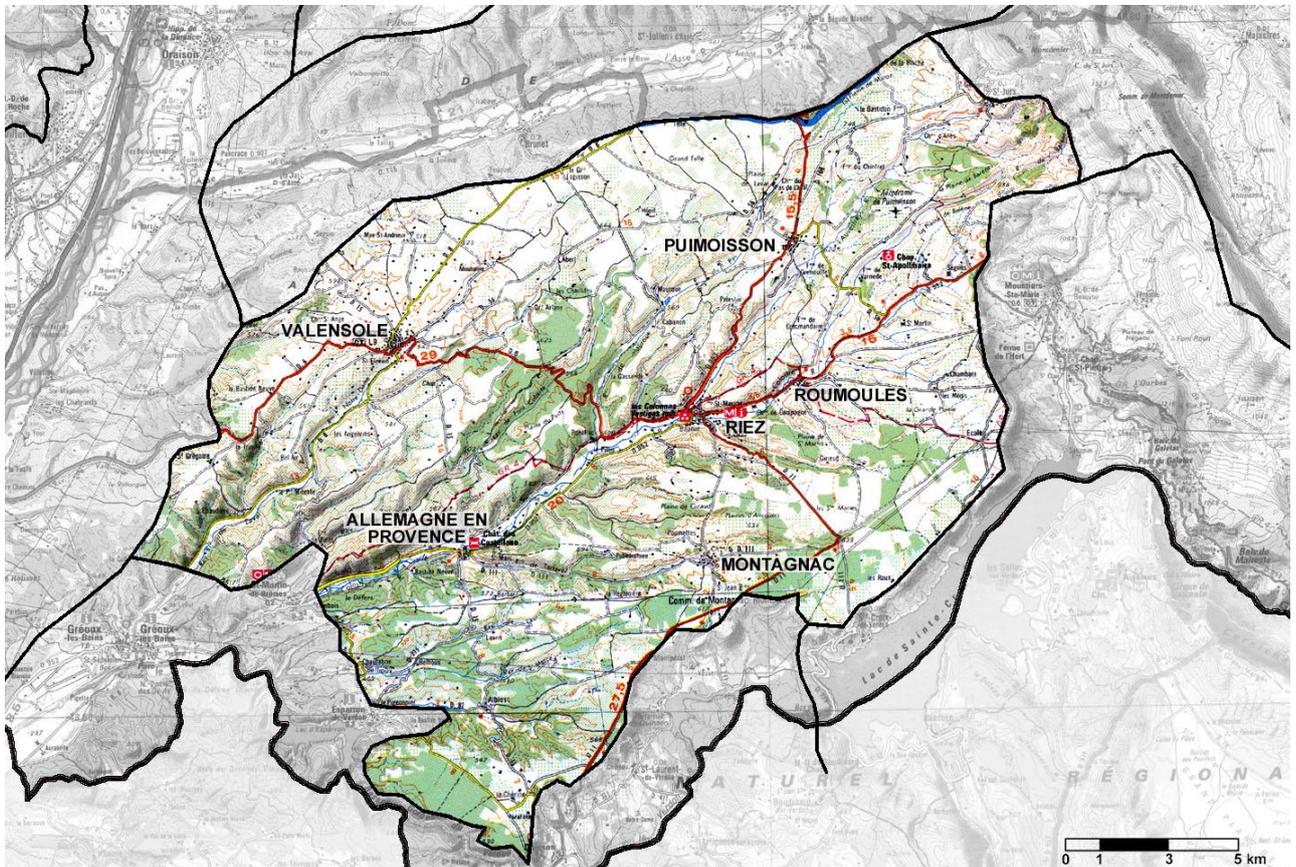
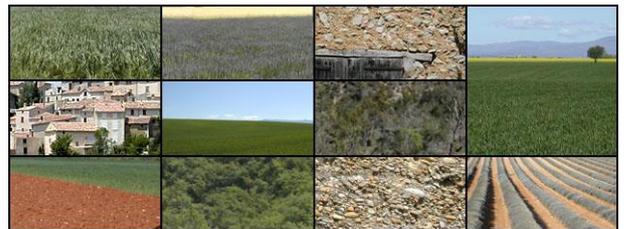
Vert tendre des pousses de blé

Or des blés murs

Bleu des lavandes

Roux des chênes en automne

Vert des pins



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

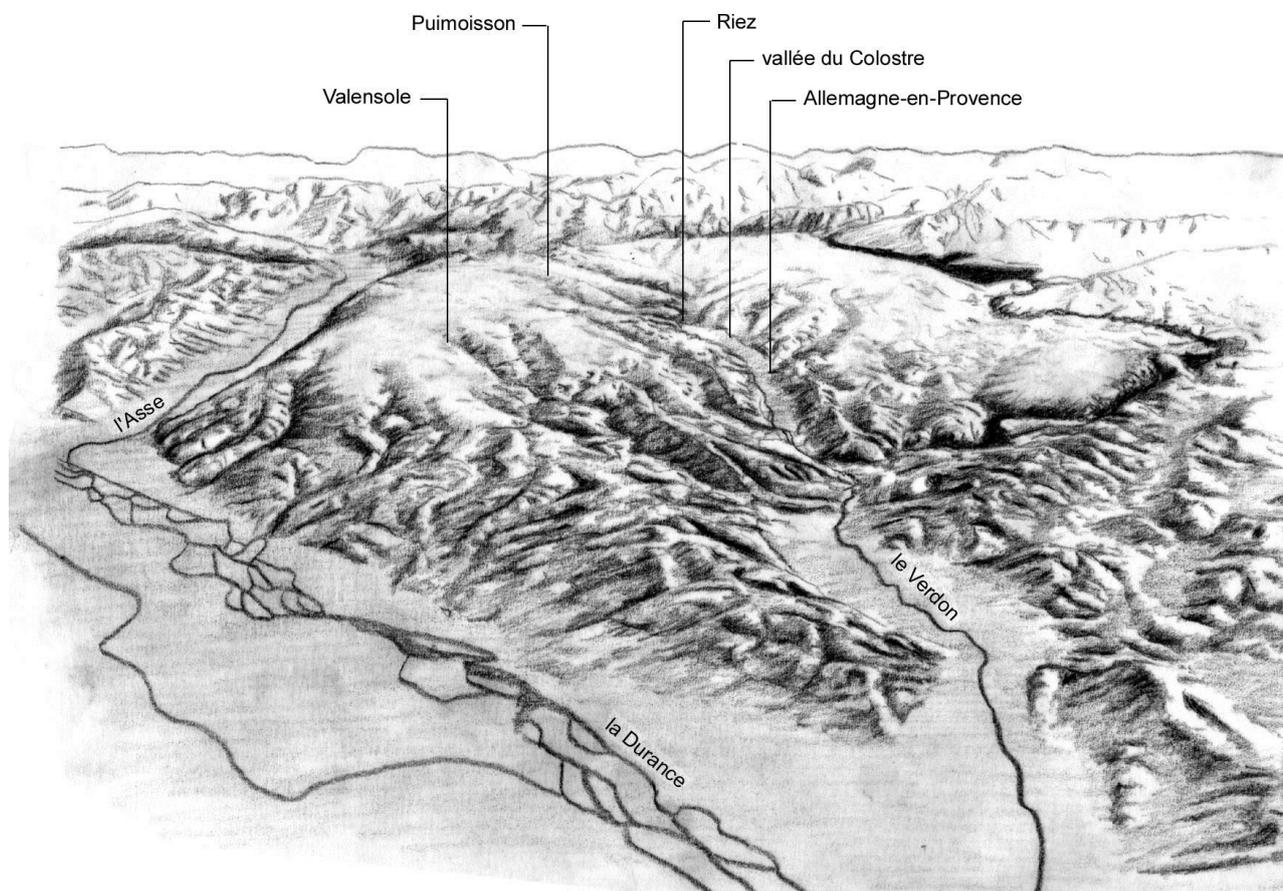
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Le Plateau de Valensole est délimité, au nord par l'Asse, au sud par le Verdon, à l'ouest par la Durance et se termine à l'est sur les contreforts du massif du Montdenier, à la hauteur du village de Saint-Jurs.

D'altitude moindre que son voisin le Plateau de Puimichel, il s'élève à environ 550 mètres.

Le plateau a l'aspect d'un vaste plan tabulaire incliné nord-est/sud-ouest cisailé par une série de vallons qui convergent vers la vallée du Colostre qui entaille plus profondément le territoire.





LA GEOLOGIE

Le Plateau de Valensole est constitué, comme son voisin, le Plateau de Puimichel, d'une épaisse couche de formation conglomératique (poudingue de Valensole) dépassant parfois le millier de mètres d'épaisseur. C'est en fait une succession de bancs de poudingue à galets, avec des intercalations de sables ou de grès et de limons.

Le plateau est le témoin des pluies diluviennes et des crues inimaginables. Il correspond à l'immense cône de déjection de tous les matériaux transportés par les eaux en furie. Ce vaste épandage de matériaux a été déposé par la Durance durant 10 millions d'années au cours de l'ère tertiaire. On retrouve dans ces galets toute la diversité des roches arrachés aux Alpes : granites et gneiss du massif du Pelvoux, roches vertes ligures, variolites du Drac, grès d'Annot, flyschs de l'Embrunnais...

A l'est du plateau, les épandages paléoduranciens se mêlent à ceux de la paléo-Asse, caractérisés par la présence de rhyolite et d'andésite provenant du sud-est.

Les vagues de froid intense des périodes de glaciation du Quaternaire ont contribué au polissage et aux finitions de l'ensemble.

L'HYDROGRAPHIE

Le plateau est sillonné du nord-est vers le sud-ouest par une multitude de petits ravins au régime intermittent. Ceux-ci viennent grossir la rivière du Colostre, le plus important cours d'eau du plateau. Celui-ci se transforme en gorges à l'approche du Verdon (entité Basses Gorges du Verdon).

Ces vallons, animés d'épaisses ripisylves confèrent des ambiances fraîches et intimes qui contrastent avec les étendues de culture du plateau largement ouvert.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le plateau se caractérise par une forte représentation des espaces cultivés et des formations boisées lâches et denses, largement influencées par le climat de type méditerranéen.

Les formations boisées, les garrigues et les boisements lâches et morcelés occupent les rebords du plateau ainsi que les versants de nombreux vallons.

L'occupation boisée se fait de plus en plus présente vers le sud-ouest. La partie sud du plateau est dominée par l'imbrication des formations de type garrigues à pin d'Alep, à chêne vert (sur les adrets) et à chêne pubescent (sur les ubacs). Ces garrigues sont associées à des formations boisées mixtes de taillis et futaies de chênes pubescents.

Dans le fond des vallons, à la faveur d'ambiances plus fraîches, les boisements de feuillus sont plus variés : frênes, peupliers, saules, érables...

Sur les parties hautes du plateau règne les grandes étendues de cultures, du lavandin et des céréales. On y cultive aussi vergers (pommiers et amandiers) et chênes truffiers.

Quelques amandiers, restes d'anciens vergers et arbres isolés ponctuent et animent ces vastes étendues planes de cultures.

Au creux des petites vallées, l'agriculture, dominée par la culture de céréales, de fourrages et les pâturages, se caractérise par un petit parcellaire contenu entre les versants boisés et les ripisylves épaisses qui cloisonnent l'espace.

Sur les versants ensoleillés, à proximité des villages, des plantations d'oliviers sont encore cultivées.

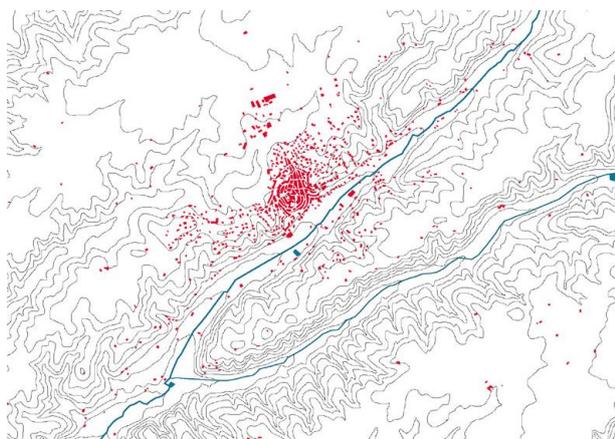


LES FORMES URBAINES

Sur le plateau de Valensole, l'habitat traditionnel, typiquement provençal, est constitué de murs en galets, matériau facilement disponible sur place.

Au premier abord ce plateau semble peu peuplé car l'essentiel des formes bâties se trouvent dans les vallons. Elles sont donc très peu perceptibles.

Les villages, installés sur les pentes ensoleillées et à l'abri du vent laissent pleinement la place aux cultures sur le plateau. Quelques bourgs anciens, tels Riez, ou Saint-Martin-de-Brômes, présentent un charme certain qui attire de nombreux touristes.



Si dans les vallons, l'habitat est peu dense, disséminé et reste peu visible du fait de la couverture forestière, il se densifie de plus en plus à l'approche des villages. Les habitations pavillonnaires fleurissent, jusque sur le plateau, et contribuent à déstructurer la silhouette des bourgs anciens.

Sur le plateau d'imposantes exploitations ainsi que des hangars et des silos ponctuent les terres cultivées. Ceux-ci sont visibles de loin et leur impact visuel est d'autant plus grand que ce territoire est plat et largement ouvert.

Saint-Jurs, situé à la limite nord-est, est le seul village perché. Sa silhouette, nettement dessinée, domine le plateau.



SITES REMARQUABLES

Le village de Saint-Jurs

Seul village perché du plateau, il retient l'attention par son isolement et sa situation privilégiée à 825 mètres d'altitude. Accroché à une butte rocheuse, il domine tout le plateau de Valensole et la vallée de l'Asse. Depuis l'église Saint-Georges, qui surplombe les quelques maisons du village, un panorama grandiose s'ouvre sur les environs. Sa silhouette, visible de loin est un point phare du paysage et doit être préservée.



La route de la lavande

En balcon au-dessus de la vallée de l'Asse, elle longe le rebord du plateau et offre un double point de vue. D'un côté la vallée de l'Asse et ses villages, de l'autre un damier de champs bleu et or à perte de vue, ponctué çà et là de quelques amandiers. C'est un vaste domaine ouvert sur les lignes de lavandins et les étendues de céréales qui ondulent au gré du vent. Ce paysage agricole, à grande valeur pittoresque, constitue la carte postale de la Provence, le fer de lance du tourisme de la région.



La ville de Riez (sites classés et inscrits)

Située au confluent de deux ruisseaux tumultueux qui forment le Colostre, Riez est l'une des plus anciennes cités de Provence. Cité gauloise, puis colonie romaine, elle a conservé d'émouvants vestiges du début de notre ère (colonnes romaines du 1^{er} siècle). A l'intérieur du bourg ancien, de belles demeures alignent leurs façades sur des rues très pittoresques.



La silhouette de la ville est malheureusement amoindrie aujourd'hui par le développement urbain en périphérie et les nombreuses villas récentes disséminées sur les pentes boisées.

La chapelle Saint-Maxime, installée au sommet d'une colline sur un ancien oppidum, domine toute la ville. La terrasse ombragée par de grands pins, offre un havre de fraîcheur et une vue plongeante sur les toits de Riez et la vallée du Colostre.



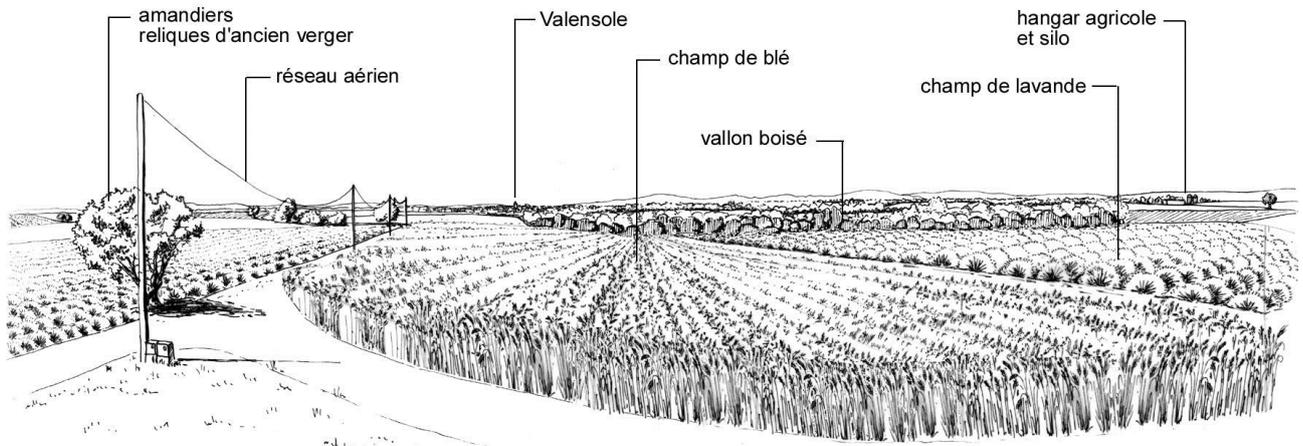
Le château d'Allemagne-en-Provence (site classé)

Au bord du Colostre, au creux de la vallée verdoyante, le château d'Allemagne-en-Provence dresse son donjon crénelé du XII^{ème} siècle et ses façades rustiques et romantiques de la période Renaissance.

NB : Une grande partie de l'entité fait partie du Parc Naturel Régional du Verdon

ORGANISATION DU TERRITOIRE

SUR LE PLATEAU



Sur le plateau :

- Occupation bâtie faible
- Hangars agricoles et silos isolés
- Réseaux aériens nombreux et très visibles

Dans les vallons :

- Extension urbaine forte
- Habitat dispersé
- Villages anciens installés sur les versants ensoleillés
- Extensions pavillonnaires aux alentours des villages

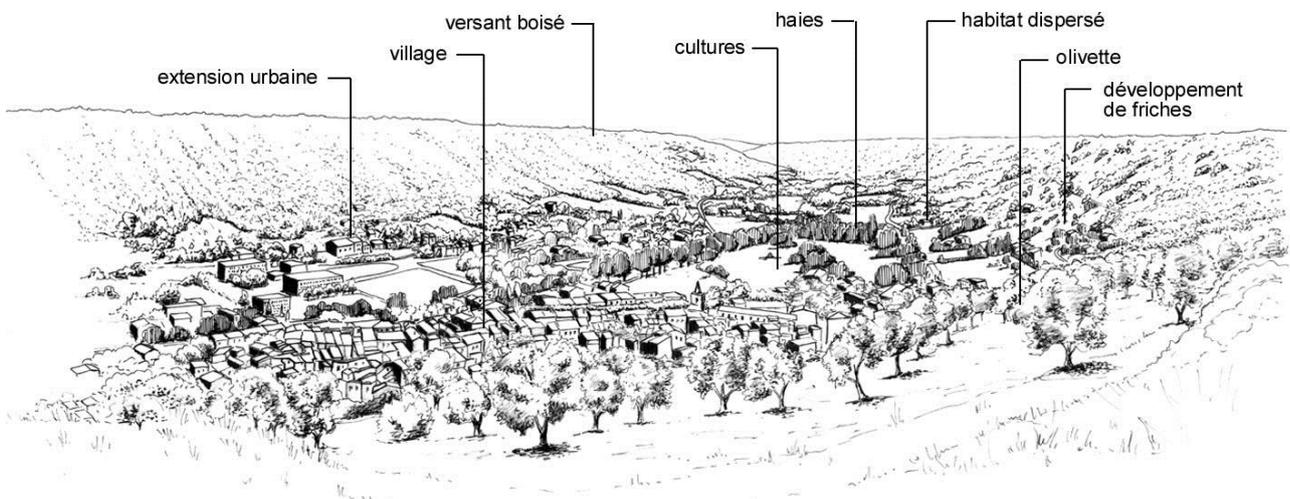
Sur le plateau :

- culture intensive du blé et de la lavande
- Nombreuses truffières
- Arbres isolés (amandiers), reliques d'anciens vergers
- Boisements morcelés

Dans les vallons :

- mosaïque de cultures
- Cloisonnement des haies et des ripisylves
- Versants boisés
- Vergers et olivettes sur les coteaux proches des villages

DANS LA VALLEE

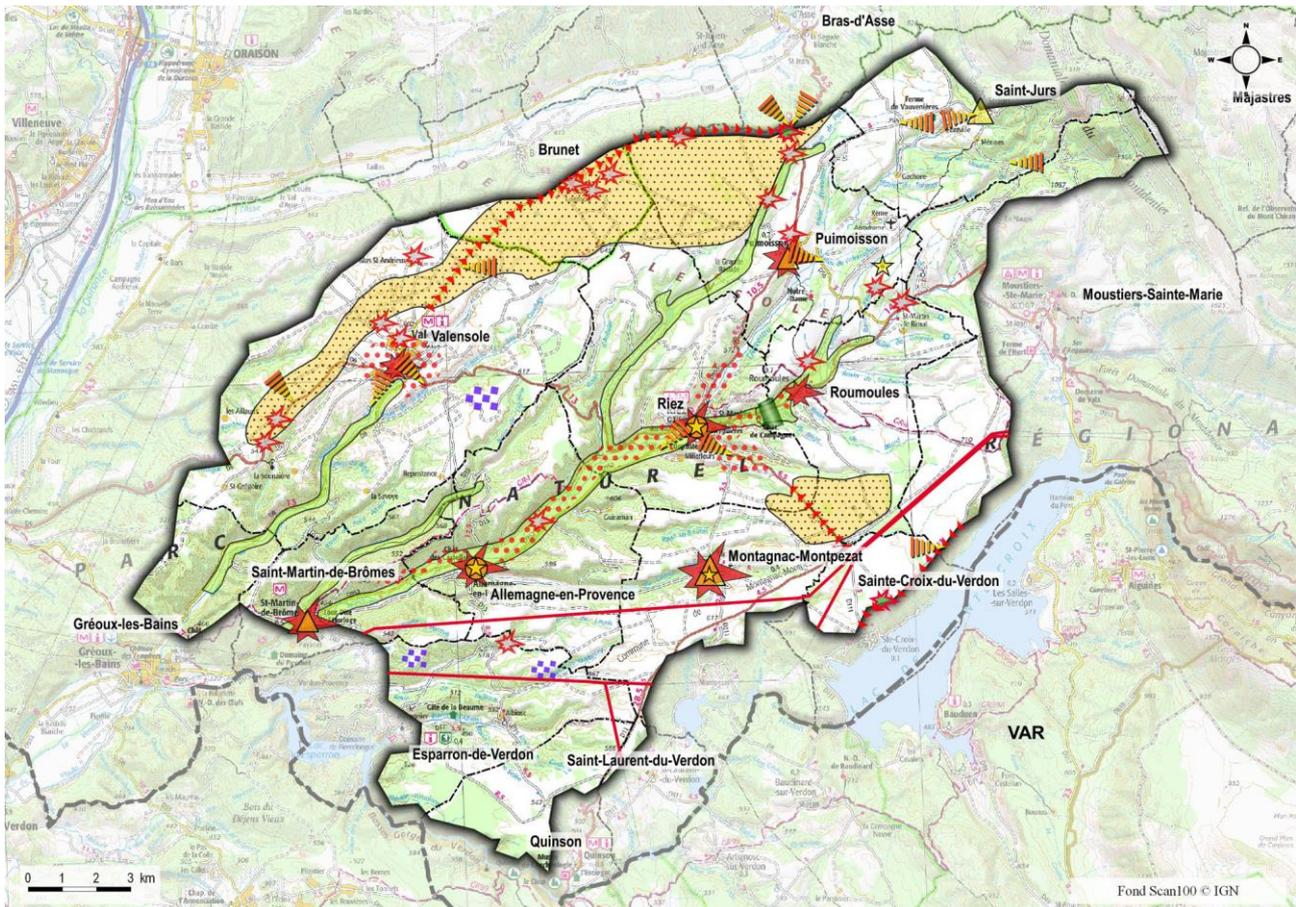


ENJEUX PRIORITAIRES

Maintenir la qualité des paysages ouverts

Reconquérir les centres anciens et insérer les extensions urbaines

Raisonnement des actions de transition énergétique et maîtrise du développement des énergies renouvelables



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue Aménager des aires d'arrêt en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer (Poteau de Telle)</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LES SILHOUETTES DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BATI Identifier et inventorier le bâti présentant un intérêt Promouvoir les savoir faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires</p>

	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception, faciliter la protection et la gestion de ces sites Mesurer l'impact des aménagements dans un environnement remarquable Développer le conseil en architecture et le contrôle des rénovations des villages remarquables. Gérer les flux touristiques</p>
	<p>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Réaliser un inventaire des secteurs sensibles Mettre en place des études paysagères pour toutes nouvelles interventions Maintenir le caractère discret de la route dans un paysage remarquable et préserver les panoramas</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement urbain. Préserver et valoriser le patrimoine bâti et la silhouette de village perché Améliorer et requalifier les entrées de villes et villages. Lutter contre la pollution lumineuse L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Riez, Valensole, Allemagne-en-Provence, Saint-Martin-de-Brome mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté</p>
	<p>PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION Stopper l'implantation diffuse de constructions dans les espaces agricoles Proscrire toute nouvelle implantation pour conserver des espaces de respiration entre communes et l'identité des villages</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé existant Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX) Réaliser un inventaire des secteurs sensibles et promouvoir l'enfouissement Mettre en place des études paysagères pour toute nouvelle intervention</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS Intégrer les campings et lutter contre leur "durcissement" en résidence mobile de loisir Améliorer les points d'arrêts touristiques</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Identifier et répertorier les sites à problèmes Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments et maîtriser le développement de hangars photovoltaïques</p>
	<p>CONTROLER ET PLANIFIER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE PAYSAGERE DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir la diversité des cultures, favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et stopper l'implantation de l'habitat diffus y compris stands de vente agricole. Sensibiliser les propriétaires, les communes Entretien des haies et boisements morcelés Inventorier, préserver et faciliter la protection des arbres isolés et du petit patrimoine bâti qui participent à la qualité des terroirs</p>
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole, lutter contre les friches et la fermeture des milieux Entretien des haies et ripisylves Stopper l'implantation de l'habitat diffus Maintenir et valoriser les truffières existantes et gérer l'implantation de nouvelles truffières</p>